

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE FASHION PARTNER DANS LE CADRE DE SA RESTRUCTURATION SOCIALE ET OPÉRATIONNELLE



Droit du travail et de la protection sociale Corporate - M&A Restructurations Immobilier et Construction | 06/04/21 | Laurent Cotret Anaïs Qureshi Lucie Constant

LUXE - RETAIL

August Debouzy a accompagné la société Fashion Partner, un des principaux commissionnaires de transports multimodaux à destination d'entreprises relevant du secteur de la mode (luxe et retail), dans le cadre de sa restructuration sociale et opérationnelle.

Placée en redressement judiciaire en juin 2020, la société Fashion Partner est parvenue à restructurer son activité et à obtenir l'adoption, par le Tribunal de commerce de Bobigny, d'un plan de redressement assurant la pérennité de son activité.

Cette procédure de redressement judiciaire a été précédée d'une procédure de conciliation au cours de laquelle un plan d'action a pu être mis en place afin, d'une part, de préparer les négociations à venir avec l'ensemble des parties prenantes dans le cadre du redressement, et notamment les transporteurs qui bénéficient d'une action directe contre les clients finaux et, d'autre part, d'anticiper l'ensemble des problématiques sociales, un PSE ayant ensuite été mis en oeuvre durant la période d'observation.

Cette restructuration permet aujourd'hui à l'entreprise d'envisager de se renforcer sur ses marchés tout en continuant à se développer sur des contrats à forte valeur ajoutée, et ce notamment dans le domaine du luxe, où Fashion Partner dispose d'un vrai savoir-faire et présente une grande spécificité.

Personnes en charge de ce dossier :

- Laurent Cotret, Avocat Associé, Armelle Loste, Avocat Senior - Restructuring

- Anaïs Qureshi, Avocat Associé, Lucie Constant, Avocat - Social
